

COLLEGE TECHNIQUE NATIONAL

LE COMPTE RENDU



CHLEF 26 SEPTEMBRE 2020



BEJAIA 28 SEPTEMBRE 2020



SÉTIF 29 SEPTEMBRE 2020



ANNABA 05 OCTOBRE 2020



TÉBESSA 06 OCTOBRE 2020



CONSTANTINE 07 OCTOBRE 2020



ALGER 10 OCTOBRE 2020



DJELFA 08 OCTOBRE 2020

SOMMAIRE

I)	INTRODUCTION	03
1.	PROGRAMME.....	03
2.	POINTS A DEBATTRE	03
II.	REPARTITION DES STRUCTURES PAR COLLEGE DECENTRALISE...	04
III.	LA REPRISE DES ENTRAINEMENTS ET DE LA COMPETITION.....	05
1.	LA REFLEXION.....	07
2.	HYPOTHESE UNE.....	08
3.	HYPOTHESE DEUX	10
IV.	LES PALLIATIFS A ENTREVOIR POUR COMPENSER LE MANQUE DE COMPETITION POUR LES DIFFERENTS PALIERS	12
1.	INTRODUCTION.....	12
2.	PALLIATIFS POUR LE CHAMPIONNAT DES JEUNES	12
3.	PALLIATIF CHAMPIONNAT ZONAL SENIOR HOMME	14
4.	PALLIATIF CHAMPIONNAT SENIORS DAMES :.....	17
5.	SITUATION DE LA PRATIQUE FEMININE.....	23
5.1.	CONSTATS	23
5.2.	COMPARATIF : (INTENSITE DES RENCONTRES).....	22
5.3.	LE PROJET	25
V.	LE DEVELOPPEMENT ; MINI-VOLLEYBALL ET CONCOURS DU MEILLEUR JEUNE VOLLEYEUR.....	27
VI.	RENCONTRE AVEC LA DIRECTION DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS ET LA LIGUES DE VOLLEYBALL DE LA WILAYA D'ANNABA.....	35
VII.	RENCONTRE AVEC LA DIRECTION DE LA JEUNESSE ET DES LES CLUBS DE SOUK AHRAS, DE GUELMA ET DE TEBESSA.....	36
VIII.	LES PRINCIPALES RECOMMANDATIONS, DU COLLEGE, A ETUDIE ET A REDISCUETER CONCERNANT LA REPRISE :.....	37
IX.	LISTES DES PRESENTS.....	39
	ANNEXE : INSTRUCTION MINISTERIEL- PROTOCOL SANITAIRE	

I. INTRODUCTION

L'organisation du collège technique national a été décentralisé sur 6 zones pour des raisons sanitaires et organisationnelles. Il a été greffé au collège :

- Une rencontre avec la Direction de la jeunesse et des sports et la ligue de la wilaya de Annaba le 05 octobre 2020 pour étudier la situation de **la zone 9**, zone attribuée à la ligue en 2015 et qui se trouve dans une situation pratiquement à l'arrêt.
- Une rencontre avec la direction de la jeunesse et des sports de la wilaya de Tébessa avec les clubs de la wilaya ainsi que celui de la wilaya de Souk-Ahras et d'Oued-Zenati (Guelma). Les clubs de cette région se retrouvent pratiquement délaissés.

1. Programme /

Collèges/rencontres	Lieux	Date
Zone Ouest	Chlef	26 septembre 2020
Zone Est « 1 »	Bejaia	28 septembre 2020
Zone Est « 2 »	Sétif	29 septembre 2020
Rencontre	Annaba	05 octobre 2020
Rencontre	Tébessa	06 octobre 2020
Collège Est « 3 »	Constantine	07 octobre 2020
Zone Sud	Djelfa	08 octobre 2020
Zone Centre	Alger	10 octobre 2020

2. Points à débattre :

La reprise des entrainements et de la compétition

- Les palliatifs à entrevoir pour compenser le manque de compétition pour les différents paliers
- Le développement ; mini-volleyball et concours du meilleur jeune volleyeur.
- Divers

3. REPARTITION DES STRUCTURES PAR COLLEGE DECENTRALISE

ZONE OUEST CHLEF 26/09/2020	ZONE EST 1 BEJAIA 28/09/2020
CSANADJMET RIADHI DE CHLEF	CSA MACHAALBALADIAT BEJAIA
CSACHABABRIADHIBALADIETCHLEF	CSARACINE CLUB DE BEJAIA
CSAPROGRES OLYMPIQUE DE CHLEF	CSASEDDOUK VOLLEY BALL
CSA WIDAD AMEL TLEMCEN	CSA WIDAD AMEL DE BEJAIA
CSA MOUSTAKBALRIADHIHASSIBOUNIF	CSA NACERIA CLUB DE BEJAIA
CSA RAEDMADINETARZEW	CSA O S TICHY
LIGUE TLEMCEN	CSA CLUB RUINES ROMAINES DE TOUDJA
LIGUE CHLEF	CSA BÉJAIA VOLLEYBALL
LIGUE SIDI-BEL-ABBES	CSA J.S.B.IGHRAM
LIGUE TIARET	CSA OLYMPIC EL KSEUR
LIGUE MOSTAGANEM	LIGUE BEJAIA
LIGUE EL BAYADH	LIGUE JJEL
LIGUE MASCARA	
LIGUE ORAN	
LIGUE SAIDA	
ZONE EST 2 SETIF 29/09/2020	ZONE EST 3 CONSTANTINE 07/10/2020
CSA NADRIADHI BORDJ BOU ARREKIDJ	CSA OLYMPIQUE MILENKETAMIEN
CSA ETOILE SPORTIVE SETIFIENNE	CSA ENTENTE SPORTIVE DE TADJENANET
CSA RAEDCHABAB DE M'SILA	CSA JEUNESSE SKIKDA
CSA EL FANAR AIN AZEL	CSA ITHIHAD RIADI BALADIET EL KENTRA
CSA JIL SAAD DE COMMUNE D'OULED ADOUANE	CSA JIL MOSTAKBAL BATNA
CSA CLUB SPORTIF SETIF	LIGUE ANNABA
CSA A/S COMMUNALE AMOUCHE	LIGUE BATNA
LIGUE BORDJ BOUARRIDJ	LIGUE BISKRA
LIGUE SETIF	LIGUE CONSTANTINE
	LIGUE MILA
	LIGUE SKIKDA
ZONE SUD DJELFA 08/10/2020	ZONE CENTRE ALGER 10/10/2020
CSA HASSI MESSAOUD VOLLEY BALL	CSA GROUPEMENT SPORTIF DESPETROLIERS
CSA OLYMPIQUE EL OUED	CSA ASSOCIATION SPORTIVE DE LA VILLE DEBLIDA
CSA MOULOUDIATCHABABBALADIETLAGHOUAT	CSA NASR ATHLETIQUE HUSSEIN DEY
CSA ITHADBALADIATMETILILICHAAMBA	CSA WIDADOLYMPIQUEROUIBA
CSA ESPERANCE SPORTIF DJELFA	LIGUE ALGER
LIGUE DJELFA	LIGUE BLIDA
LIGUE EL OUED	LIGUE MEDEA
LIGUE GHARDAÏA	LIGUE TIZI-OUZOU
LIGUE LAGHOUAT	LIGUE BOUIRA
LIGUE OUARGLA	LIGUE BOUMERDES

 STRUCTURES ABSENTES

III. LA REPRISE DES ENTRAÎNEMENTS ET DE LA COMPÉTITION

L'arrêt de toutes les activités sportives depuis le mois de mars 2020 à cause de la pandémie mondiale engendrée par le virus COVID 19 est une situation exceptionnelle jamais vue dans le monde et en Algérie particulièrement.

Le sport en général n'échappe pas à cet état de fait. Pour une situation aussi exceptionnelle pour laquelle personne n'a une expérience et donc une réponse précise à donner, nous devons tous apporter une réponse exceptionnelle et surtout travailler ensemble pour amoindrir les éventuels dégâts.

Notre première attention va évidemment pour nos athlètes quel que soit leurs âges et leurs sexes. Notre premier objectif reste la préservation de **la santé de nos athlètes**. Pour cela nous devons tous être à l'écoute des professionnels de la santé. Le Centre National de la Médecine du Sport et le Ministère de la Jeunesse et des Sports ont étudiés la situation et établis un protocole pour la reprise de toute activité sportive. Nous les techniciens n'avaient jamais été confrontés à une situation pareille. Nous entrons dans le septième mois d'arrêt et la situation continue. Je peux aisément comprendre que nos opinions divergent et personne ne peut prétendre détenir la bonne réponse y compris nous (DTN) car nous n'avons aucune expérience de référence (vécus) pour apporter la solution adéquate.

Le protocole établis par le MJS/CNMS doit être pour nous la référence pour toute réflexion, nous rappelons que ce protocole a été établi par des professionnels de la santé dans le domaine du sport.

Après Les diverses réunions avec la tutelle, le CNMS, le médecin fédéral ainsi que plusieurs autres intervenant dans le volleyball, nous sommes arrivés à une seule conclusion :

LA PRESERVATION DE LA SANTE DE NOS ATHLETES.....NOS ENFANTS

Cette préservation passe par la prise en charge deux axes aussi importants l'un comme l'autre :

- Les mesures sanitaires strictes lors de la reprise
- Une reprise graduelle et contrôlée de l'activité physique.

Le premier aspect concerne les mesures sanitaires :

- Concernant les infrastructures,
- Liées à l'entraînement (distanciation, l'hygiène, le matériel...)

Pour le second aspect concerne les recommandations du MJS et CNMS sur les conditions de reprise des entraînements. Ce rapport a été établis pour les équipes nationales (sports collectifs) sur le plan méthodologique (**annexe 2**). Selon le rapport il faut prévoir 6 stades :

- Stade 0 : préparation physique générale individuelle
- Stade 1 : entraînement en espace extérieur par petit groupe de 10 personnes maximum (staff compris), à moins de 80% de la fréquence cardiaque maximale, sans contact
- Stade 2 : entraînement en espace extérieur par petit groupe de 10 personnes maximum (staff compris), à moins de 80% de la fréquence cardiaque maximale, sans contact avec introduction du ballon
- Stade 3 : entraînement en salle par petits groupes de 10 personnes maximum, avec parcours collectifs et jeux de passe sans contact
- Stade 4 : entraînements en groupe plus élargi, avec introduction de situations d'opposition à travers des parcours collectifs
- Stade 5 : matchs amicaux

Ces recommandations concernent les athlètes des équipes nationales des sports collectifs. Il vise donc les athlètes les mieux entraînés. Alors quand est-il des autres athlètes ?

Nous devons aussi respecter l’instruction ministérielle qui interdit toutes modifications du système de compétition du 08 juin 2020. (Annexe 2)

La direction technique nationale après étude de toutes les données présentées ci-dessus s’est attelée à réfléchir sur une stratégie de reprise avec une grande inconnue « LA DATE DE LA REPRISE » ! Le paramètre concernant la santé de l’athlète a été notre seul critère de réflexion même si cela devrait engendrer des désagréments pour les structures de gestions et d’animations. Nous pensons et espérons que la santé de nos athlètes devrait être notre unique préoccupation. La perte provisoire du niveau, les pertes d’ordre financières, ne devraient pas nous pousser à prendre des raccourcis très dangereux. Nous sommes à même, tous, de relever le défi de retrouver notre niveau d’avant et mieux encore sans verser dans les calculs individuels.

1. LA REFLEXION

Que devons-nous faire dans ce cas en considérant la santé des athlètes est notre préoccupation principale

- La date de la reprise n’est toujours pas connue et en supposant qu’elle intervient le 1^{er} octobre 2020, nous avons essentiellement les recommandations du MJS/CNMS comme indice. Elles préconisent 6 stades pour la reprise de la compétition. Si nous donnons à chaque stade 15 jours, nous aurons besoins de 3 mois de préparation. Dans ce cas la compétition ne peut reprendre qu’en janvier 2021.

Autres indices à prendre en considération :

- Du nombre de journées de compétitions,
- Du calendrier international concernant nos clubs et équipes nationale avec les périodes de préparations. Il est important de savoir aussi que le calendrier international 2020 dans sa majorité a été reporté à 2021. Le nombre total des compétitions international (y compris celles prévus initialement en 2021) sont au nombre de : 32. (*Programme joint en annexe*).
 - *16 en Beach et 12 en volley à six Le programme 2020 reporté à 2021,*
 - *Programme de 2021 (4) les championnats d'Afrique des nations, le championnat arabe et d'Afrique des clubs, les jeux islamiques.*
- Nous devons, aussi, prendre en considération un autre paramètre, celui de la méconnaissance des dates de ces compétitions (sauf celles des jeux Islamiques) le risque de perturber encore plus le calendrier est avéré.

2. HYPOTHESE UNE

Cette première hypothèse qui repose sur la déclaration de la saison 2019/2020 comme saison blanche et la programmation d'une nouvelle saison.

Nous avons pris en considération, lors de l'élaboration du calendrier des deux hypothèses, la participation à 20 % seulement des compétitions internationales soit 6 compétitions sur 32.

Également, nous devons dégager d'autres plages pour les équipes nationales seniors pour la préparation aux jeux méditerranéens, enjeu important pour l'Algérie et pour lequel notre ministère accorde une grande importance.

La projection d'une nouvelle saison (sans les périodes de préparations aux jeux méditerranéens d'Oran 2022) serait comme suit :

Nous avons établi un calendrier en prenant comme exemple le championnat le plus long, la super division.

PROJECTION D'UNE SAISON COMPLETE

V/S	1-2 JANVIER 2021	1 JOURNEE
V/S	8-9 JANVIER	2 JOURNEE
V/S	15-16 JANVIER	3 JOURNEE
V/S	22-23 JANVIER	4 JOURNEE
V/S	29-30 JANVIER	5 JOURNEE
V/S	5-6 FEVRIER 2021	6 JOURNEE
V/S	12-13 FEVRIER 2021	CHAMPIONNAT ARABE CLUB
V/S	19-20 FEVRIER 2021	
V/S	26-27 FEVRIER 2021	
V/S	5-6 MARS 2021	7 JOURNEE
V/S	12-13 MARS 2021	8 JOURNEE
V/S	19-20 MARS 2021	CHAMPIONNAT AFRIQUE CLUB
V/S	26-27 MARS 2021	
V/S	2-3 AVRIL 2021	
V/S	9-10 AVRIL 2021	PREPARATION
V/S	16-17 AVRIL 2021	
V/S	23-24 AVRIL 2021	
V/S	30-1 AVR/MAI 2021	CHAMPIONNAT ARABE NATIONS
V/S	7-8 MAI 2021	9 JOURNEE
V/S	14-15 MAI 2021	PREPARATION
V/S	21-22 MAI 2021	
V/S	28-29 MAI 2021	
V/S	4-5 JUIN 2021	CHAMPIONNAT AFRIQUE JEUNES
V/S	11-12 JUIN 2021	¼ coupe
V/S	18-19 JUIN 2021	10 JOURNEE
V/S	25-26 JUIN 2021	11 JOURNEE
V/S	2-3 JUILLET 2021	PREPARATION
V/S	9-10 JUILLET 2021	
V/S	16-17 JUILLET 2021	
V/S	23-24 JUILLET 2021	CHAMPIONNAT AFRIQUE SENIORS
V/S	30-31 JUILLET 2021	12 JOURNEE
V/S	6-7 AOUT 2021	½ coupe
V/S	13-14 AOUT 2021	13 JOURNEE
V/S	20-21 AOUT 2021	14 JOURNEE
V/S	27-28 AOUT 2021	PREPARATION
V/S	3-4 SEPTEMBRE 2021	PREPARATION
	10-19 SEPTEMBRE 2021	JEUX ISLAMIQUE
V/S	24-25 SEPTEMBRE 2021	15 JOURNEE
V/S	1-2 OCTOBRE 2021	16 JOURNEE
V/S	8-9 OCTOBRE 2021	17 JOURNEE
V/S	15-16 OCTOBRE 2021	18 JOURNEE
V/S	22-23 OCTOBRE 2021	19 JOURNEE
V/S	29-30 OCTOBRE 2021	20 JOURNEE
V/S	5-6 NOVEMBRE 2021	21 JOURNEE
V/S	12-13 NOVEMBRE 2021	22 JOURNEE
V/S	19-20 NOVEMBRE 2021	Finale coupe
V/S	26-27 NOVEMBRE 2021	Tournoi barrage

- Cette projection fait ressortir une durée d'entraînement et de compétition de onze (11) mois ce qui n'est pas vraiment recommandé si nous prenons en compte l'ensemble des paramètres cités ci-dessus.
- Aucun club ne peut supporter des charges pour 11 mois de compétition et 3 mois de préparation (14 mois sans arrêt) aux vues des problèmes financier que rencontrent l'ensemble des structures.
- Cette hypothèse ne peut être retenue car le risque sur la santé des athlètes est maximum.

3. HYPOTHESE DEUX

Nous avons étudié une autre variante qui comprend moins de rencontres et qui répond fortement aux aspects essentiels (ci-dessus). Il s'agit de continuer la saison 2019/2020 à partir du 1^{er} janvier 2021

Cette variante répond totalement à la préoccupation principale « la santé de l'athlète ». La réathlétisation peut se faire d'une manière sereine ainsi répondre à cette longue interruption. Il sera possible de régler, hormis la réathlétisation des athlètes, le surpoids et ses conséquences et surtout le problème de l'atrophie musculaire et le risque ankylose ainsi que la réadaptation à l'effort (système cardiovasculaire et respiratoire).

Dans cette hypothèse il sera permis :

- De faire évoluer les cadets (dernière année), en senior homme
- De faire évoluer les minimes filles (dernière année) en J/Senior dame

Cette autorisation répond au fait qu'ils devaient accéder en catégorie supérieur en 2020/2021.

Également dans cette hypothèse il ne sera pas permis d'effectuer des transferts afin de préserver l'égalité des chances et le fairplay.

Il est vrai aussi que cette variante fait ressortir des championnats avec peu de rencontre :

- Le championnat des seniors dames.
- Le championnat zonal seniors hommes et dames (majorité des ligues)
- Le championnat jeune (certaines ligues)

Pour cela le collège technique national doit se pencher sur l'étude de palliatifs qui doivent apporter des réponses à ces inconvénients

SIMULATION D'UN CALENDRIER AVEC LE RESTE DE LA SAISON 2019/2020

		super division	Excellence	Nationale 1 dame
V/S	1-2 JANVIER 2021	1 JOURNEE		
V/S	8-9 JANVIER	2 JOURNEE	MATCH RETARD	
V/S	15-16 JANVIER	3 JOURNEE	1 JOURNEE	1 JOURNEE
V/S	22-23 JANVIER	4 JOURNEE	2 JOURNEE	2 JOURNEE
M	26 JANVIER	5 JOURNEE	3 JOURNEE	3 JOURNEE
V/S	29-30 JANVIER	6 JOURNEE		¼ coupe
V/S	5-6 FEVRIER 2021	¼ coupe		CHAMPIONNAT ARABE CLUB
V/S	12-13 FEVRIER 2021	CHAMPIONNAT ARABE CLUB	4 JOURNEE	
V/S	19-20 FEVRIER 2021		5 JOURNEE	
V/S	26-27 FEVRIER 2021	½ coupe		
V/S	5-6 MARS 2021	7 JOURNEE	PLAYOFF/DOWN	
M	9 AVRIL 2021	8 JOURNEE		
V/S	12-13 MARS 2021	9 JOURNEE		
V/S	19-20 MARS 2021	CHAMPIONNAT AFRIQUE CLUB		
V/S	26-27 MARS 2021		PLAYOFF/DOWN	
V/S	2-3 AVRIL 2021	10 JOURNEE		
V/S	9-10 AVRIL 2021	PREPARATION		CHAMPIONNAT AFRIQUE CLUB
V/S	16-17 AVRIL 2021	PREPARATION		
V/S	23-24 AVRIL 2021	CHAMPIONNAT ARABE NATIONS	PLAYOFF/DOWN	
V/S	30-1 AVR/MAI 2021			
V/S	7-8 MAI 2021	11 JOURNEE		
M	11 MAI 2021	12 JOURNEE		
V/S	14-15 MAI 2021		BARRAGE	
V/S	21-22 MAI 2021	PREPARATION		
V/S	28-29 MAI 2021	CHAMPIONNAT AFRIQUE JEUNES		
V/S	4-5 JUIN 2021			
V/S	11-12 JUIN 2021			
V/S	18-19 JUIN 2021			
V/S	25-26 JUIN 2021			
V/S	2-3 JUILLET 2021			CHAMPIONNAT AFRIQUE SENIORS
V/S	9-10 JUILLET 2021	PREPARATION		
V/S	16-17 JUILLET 2021	CHAMPIONNAT AFRIQUE SENIORS		
V/S	23-24 JUILLET 2021			
V/S	30-31 JUILLET 2021			
V/S	6-7 AOUT 2021			
V/S	13-14 AOUT 2021			
V/S	20-21 AOUT 2021			
V/S	27-28 AOUT 2021	PREPARATION		
V/S	3-4 SEPTEMBRE 2021	PREPARATION		
	10-19 SEPTEMBRE 2021	JEUX ISLAMIQUE		

En conclusion l'ensemble des structures d'organisation et d'animations ont adhéré à la deuxième hypothèse hormis le club du CSSétif. Il reste toutefois à étudier et répondre aux recommandations citées ci-dessus.

IV. LES PALLIATIFS A ENTREVOIR POUR COMPENSER LE MANQUE DE COMPETITION POUR LES DIFFERENTS PALIERS

1. INTRODUCTION

Certaines compétitions prévues pour la nouvelle saison ont pour inconvénients un nombre réduit de rencontres. Pour cela nous proposons, suite aux différents collèges, un palliatif pour les paliers concernés :

- Championnat jeune
- Championnat zonal senior homme et dame
- Championnat national senior dame.

Avant cela il important de rappeler le fonctionnement du système de zone jeune et senior

La création des 15 zones avait comme objectif l'augmentation du nombre de compétition chez les jeunes et ainsi permettre un développement significatif et une élévation du niveau général (multiplication des rencontres). Huit (8) zones sur les quinze (15) sont chargées en plus de la gestion, d'un championnat jeune, un championnat Senior.

**Répartition des clubs sur les 15 zones et gestion des championnats jeunes et seniors
Hommes et Dames**

	LIGUES	CLUBS RATTACHES		
 ZONE 1	SAIDA	MASCARA	TIARET	EL BAYADH
 ZONE 2	ORAN	MOSTAGANEM	SIDI BELABES	TLEMCEN
 ZONE 3	CHLEF	BLIDA(3)	MEDEA	TIPAZA
 ZONE 4	BLIDA	CHLEF	MEDEA	TIPAZA
 ZONE 5	ALGER	TIZI-OUZOU	BOUMERDES	BOUIRA
 ZONE 6	TIZI-OUZOU			
 ZONE 7	BEJAIA	JIJEL		
 ZONE 8	SETIF	BORDJ BOU ARRERIDJ	M'SILA	
 ZONE 9	SKIKDA	ANNABA		SOUK AHRAS
 ZONE 10	CONSTANTINE			
 ZONE 11	MILA	OUM EL BOUAGHI	GUELMA	
 ZONE 12	BATNA	TEBESSA		
 ZONE 13	EL OUED	BISKRA	OUARGLA	
 ZONE 14	GHARDAÏA			
 ZONE 15	DJELFA	LAGHOuat		

 Gestion championnat senior homme	 Gestion championnat senior dame
 Gestion championnat senior homme et dame	

Lors de l'étude de l'état des lieux nous avons noté un dysfonctionnement de l'architecture concernant le championnat et la coupe d'Algérie chez les jeunes. Cet état de fait a été confirmé lors des collègues. Les points les plus saillants sont :

- Plusieurs ligues ont quitté cette architecture pour organiser un championnat seul.
 - Ouargla
 - Laghouat
 - Biskra
 - Skikda
 - Bordj Bouarriridj
 - Mostaganem
 - Tlemcen

- Mascara
 - El Bayad (une partie à Saida)
-
- La zone 9 Annaba est à l'arrêt. Les clubs qui ont composés cette zone ont été répartiesur la zone 11 (MILA), la zone 10 (Constantine) et à Skikda qui n'est d'ailleurs pas une zone.
 - Il est à noter que le club NASA de SoukAhras est engagé en minime et cadet à Skikda et en Benjamin à Constantine !!!
 - A l'ouest la situation n'est pas meilleure. Mascara organise un championnat minime, El Bayad dirige un championnat avec une partie de ses clubs, et les autres sont engagées à la Zone (01) de Saida
 - Cette situation à entrainer le dysfonctionnement pour lequel il va falloir trouver des solutions en attendant sa rectification définitive pour le compte de la prochaine saison.

Pour toutes ces raisons il a été décidé lors des collègues, d'organiser une autre rencontre au niveau de la wilaya de Mascara pour la région Ouest, Laghouat pour la région centre Sud, Biskra pour la région Sud/Est et à Skikda pour la région Est. Il sera question de remédier au dysfonctionnement de l'articulation du système de compétition chez les jeunes à titre transitoire.

2. PALLIATIFS POUR LE CHAMPIONNAT DES JEUNES :

Le palliatif chez les jeunes consiste à rejouer un autre championnat dont la forme est laissée à l'appréciation de la ligue.

Proposition une : l'augmentation du nombre de qualifié de la zone et en gardant le même quota lors de l'inter zone. La compétition se poursuivra avec le huitième de final comme prévu. Cela nous donnera l'architecture suivante :

Les féminines

ZONE	GESTION	CLUBS ENGAGES			Q/Q	GESTION	Q/Q
ZONE 1	SAIDA	MASCARA	TIARET	EL BAYADH	2	ORAN	2
ZONE 2	ORAN	MOSTA	SIDI BELABES	TLEMEN	6		
ZONE 3	CHLEF	BLIDA	MEDEA	TIPAZA	6	CHLEF	3
ZONE 5	ALGER	BOUMERDES	BOUIRA		8	ALGER	3
ZONE 6	TIZI OUZOU				4		
ZONE 7	BEJAIA	JIJEL			8	BEJAIA	4
ZONE 8	SETIF	BORDJ BOU ARRERIDJ-M'SILA			1	SETIF	1
ZONE 9	ANNABA	SKIKDA	GUELMA-SOUK AHRAS		1		
ZONE 10	CONSTANTINE				6	CONSTANTINE	2
ZONE 12	BATNA	OUM EL BOUAGHI	TEBESSA		2		
ZONE 13	EL OUED	BISKRA	OUARGLA		1	EL OUED	1
ZONE 14	GHARDAÏA				1		
ZONE 15	DJELFA	LAGHOAT			1		
PREMIERE PHASE					PHASE INTER ZONE		1/8

Q/Q : quotas club qualifiés

Les garçons

ZONE	GESTION	CLUBS ENGAGES			Q/Q	GESTION	Q/Q
ZONE 1	SAIDA	MASCARA	TIARET	EL BAYADH	4	ORAN	2
ZONE 2	ORAN	MOSTA	SIDI BELABES	TLEMEN	8		
ZONE 4	BLIDA	CHLEF	MEDEA	TIPAZA	8	BLIDA	3
ZONE 5	ALGER	TIZI OUZOU	BOUMERDES	BOUIRA	4		
ZONE 7	BEJAIA	JIJEL			6	BEJAIA	3
ZONE 8	SETIF	BORDJ BOU ARRERIDJ - M'SILA (2)			8	SETIF	3
ZONE 9	TEBESSA	SKIKDA-ANNABA GUELMA-S/AHRAS			4		
ZONE 10	CONSTANTINE				8	CONSTANTINE	2
ZONE 11	MILA	OUM EL BOUAGHI			4		
ZONE 12	BATNA				4		
ZONE 13	EL OUED	BISKRA	OUARGLA		4	GHARDAÏA	3
ZONE 14	GHARDAÏA				4		
ZONE 15	DJELFA	LAGHOAT			4		
PREMIERE PHASE					PHASE INTER ZONE		1/8

Q/Q : quotas club qualifiés

Proposition deux : l'augmentation du nombre de qualifié de la zone (double) et doubler le quota lors de l'inter zone. La compétition se poursuivra avec un seizième de final. Cela nous donnera l'architecture suivante :

ZONE	GESTION	CLUBS ENGAGES			Q/Q	GESTION	Q/Q
ZONE 1	SAIDA	MASCARA	TIARET	EL BAYADH	2	ORAN	4
ZONE 2	ORAN	MOSTA	SIDI BELABES	TLEMCEN	6		
ZONE 3	CHLEF	BLIDA	MEDEA	TIPAZA	6	CHLEF	6
ZONE 5	ALGER	BOUMERDES	BOUIRA		6	ALGER	6
ZONE 6	TIZI OU-ZOU (4		
ZONE 7	BEJAIA	JJEL			8	BEJAIA	8
ZONE 8	SETIF	BORDJ BOU ARRERIDJ-M'SILA			2	SETIF	2
ZONE 9	ANNABA	SKIKDA	GUELMA-SOUK AHRAS		2		
ZONE 10	CONSTANTINE				6	CONSTANTINE	4
ZONE 12	BATNA	OUM EL BOUAGHI	TEBESSA		2		
ZONE 13	EL OUED	BISKRA	OUARGLA		2	EL OUED	2
ZONE 14	GHARDAÏA				2		
ZONE 15	DJELFA	LAGHOUAT			2		
PREMIERE PHASE					PHASE INTER ZONE		1/16

Q/Q : quotas club qualifiés

ZONE	GESTION	CLUBS ENGAGES			Q/Q	GESTION	Q/Q
ZONE 1	SAIDA	MASCARA	TIARET	EL BAYADH	4	ORAN	4
ZONE 2	ORAN	MOSTA	SIDI BELABES	TLEMCEN	8		
ZONE 4	BLIDA	CHLEF	MEDEA	TIPAZA	8	BLIDA	6
ZONE 5	ALGER	TIZI OU-ZOU	BOUMERDES	BOUIRA	4		
ZONE 7	BEJAIA	JJEL			6	BEJAIA	6
ZONE 8	SETIF	BORDJ BOU ARRERIDJ - M'SILA			8	SETIF	6
ZONE 9	TEBESSA	SKIKDA	- SOUK AHRAS		4		
ZONE 10	CONSTANTINE				8	CONSTANTINE	4
ZONE 11	MILA	OUM EL BOUAGHI			4		
ZONE 12	BATNA				4		
ZONE 13	EL OUED	BISKRA	OUARGLA		4	GHARDAÏA	6
ZONE 14	GHARDAÏA				4		
ZONE 15	DJELFA	LAGHOUAT			4		
PREMIERE PHASE					PHASE INTER ZONE		1/16

Q/Q : quotas club qualifiés

3. PALLIATIF CHAMPIONNAT ZONAL SENIOR HOMME

le système de compétition prévoit l'organisation d'un playoff composé des huit premières équipes à l'issue duquel deux équipes accèdent à la division excellence.

Palliatif :

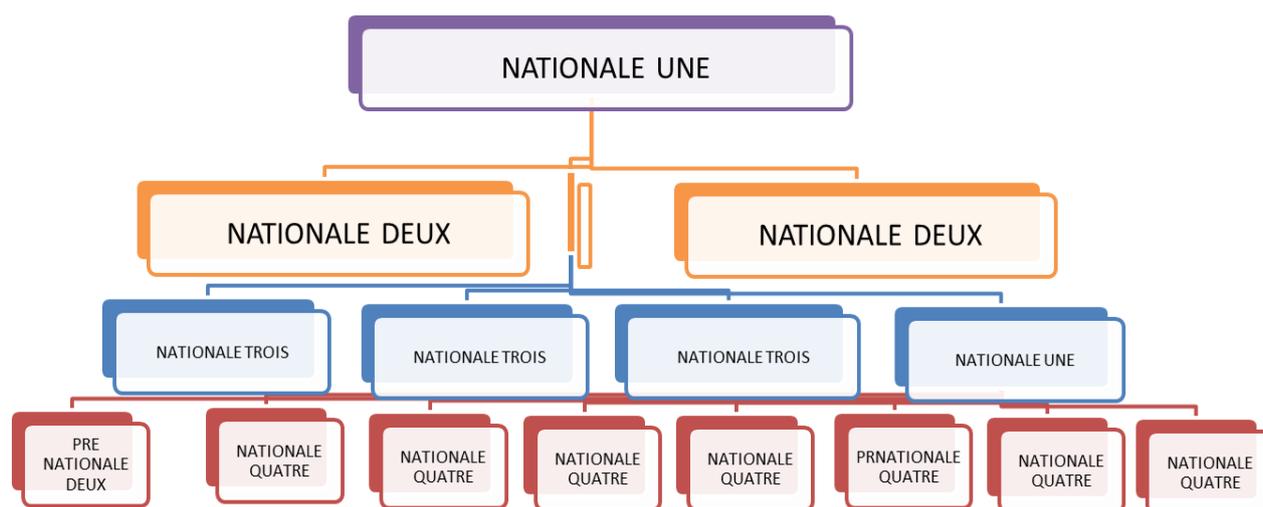
Le guide prévoit aussi la création de la division trois. Nous garderons cette option pour offrir à ce palier un palliatif qui servirait à la création de la nationale trois.

- A l'issue du play off zonal il resterait 6 équipes
- A l'issue du play down de l'excellence 4 équipes relèguent.

Nous aurons ainsi 10 équipes qui composeraient en partie la nouvelle division trois. Pour terminer la composition de cette nouvelle division nous proposons organiser une autre compétition au niveau de chaque zone pour faire monter un nombre déterminé d'équipe.

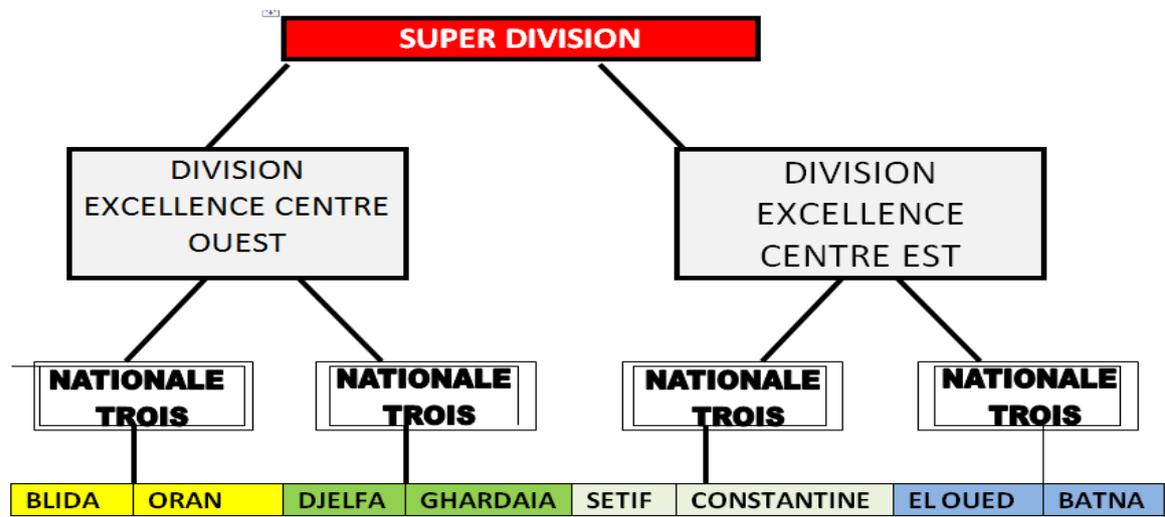
- Le nombre pourrait être différent selon l'appartenance géographique de chaque équipe issue du Play down de la division excellence et ceux restant du playoff de l'accession zonale (10)
- La nationale trois doit impérativement répondre à l'aspect économique.

Architecture pour la saison 2020/2021



Nous tenterons a proposer une architecture et une simulation ci-dessous :

L'ARCHITECTURE



LA SIMULATION

Nous supposerons que les six équipes restantes du tournoi d'accèsion à l'excellence sont les suivantes :

	IDENTIFIANT
Equipe de la zone de BLIDA	Z/BLIDA
Equipe de la zone de DJELFA	Z/DJELFA
Equipe de la zone de CONSTANTINE	Z/CONSTANTINE
Equipe de la zone de SETIF	Z/SETIF
Equipe de la zone d'EL OUED	Z/EL-OUED
Equipe de la zone de BATNA	Z/BATNA

Nous supposerons aussi que les quatre équipes qui relèguent après le Play-down de l'excellence sont les suivantes :

		IDENTIFIANT
Equipe du groupe centre EST	La zone la plus proche pour cette équipe est celle de SETIF	EXC. SETIF
Equipe du groupe centre EST	La zone la plus proche pour cette équipe est celle d' EL OUED	EXC.EL OUED
Equipe du groupe centre OUEST	La zone la plus proche pour cette équipe est celle de DJELFA	EXC. DJELFA
Equipe du groupe centre OUEST	La zone la plus proche pour cette équipe est celle de BLIDA	EXC. BLIDA

Nous supposons aussi que la nationale trois est composée de SIX équipes, nous aurons donc des groupes déjà composé par :

NATIONALE 3	NATIONALE 3	NATIONALE 3	NATIONALE 3
Z/BLIDA	Z/DJELFA	Z/CONSTANTINE	Z/EL-OUED
EXC.BLIDA	EXC.DJELFA	Z/SETIF	Z/BATNA
		EXC.SETIF	EXC.EL OUED

- Si nous partons sur le principe que chaque division de la nationale trois est composée de 3 équipes de chaque zone au départ nous devons compléter les divisions ci-dessus comme suit :

NATIONALE 3	NATIONALE 3	NATIONALE 3	NATIONALE 3
Z/BLIDA	Z/DJELFA	Z/CONSTANTINE	Z/EL-OUED
S/D BLIDA	S/D DJELFA	Z/SETIF	Z/BATNA
ZONE BLIDA	ZONE DJELFA	S/D SETIF	S/D EL OUED
ZONE ORAN	ZONE GHARDAIA	ZONE SETIF	ZONE EL OUED
ZONE ORAN	ZONE GHARDAIA	ZONE CONSTANTINE	ZONE BATNA
ZONE ORAN	ZONE GHARDAIA	ZONE CONSTANTINE	ZONE BATNA

Dans cette simulation chaque zone, le palliatif, doit qualifier :

ZONE DE BLIDA	UNE EQUIPE
ZONE D'ORAN	TROIS EQUIPES
ZONE DE GHARDAIA	TROIS EQUIPES
ZONE DE DJELFA	UNE EQUIPE
ZONE DE SETIF	UNE EQUIPE
ZONE DE CONSTANTINE	DEUX EQUIPES
ZONE BATNA	DEUX EQUIPES
ZONE EL OUED	UNE EQUIPE

Conditions à discuter :

- Maintien de la zone avec 6 équipes minimum. Une période transitoire de deux saisons peut être accordée pour remplir cette condition.
- Le non maintien de la nationale quatre (actuelle zone) entraîne automatiquement la relégation des équipes, qui évoluent en nationale trois vers la nationale quatre (actuelle zone).
- Déterminer des quotas d'âges lors de la participation aux compétitions de la nationale trois et quatre afin de permettre aux jeunes talents de pouvoir participer. La proposition Sur 12 athlètes nous devons retrouver :
 - ✓ Deux athlètes juniors (U21)
 - ✓ Six athlètes moins de 25 ans

- ✓ 3 athlètes de plus de 25 ans et moins de 35 ans
- ✓ 1 athlète de plus de 35 ans

Ce dernier alinéa doit permettre la promotion des jeunes talents de la zone et mettre terme aux habitudes de certains clubs de recruter des athlètes d'un certains âges au détriment des jeunes talents locaux et des juniors de dernière année qui se retrouvent généralement sans club en passant à la catégorie senior.

A étudier

- Insérer la sélection cadette garçon, que nous pouvons appeler « Pôle Algérie », au niveau du championnat de la Nationale QUATRE (ex. Zone).
 - ✓ Pour des sélections de 14 athlètes, nous permettrons à plus de **200 jeunes** de disputer au minimum 10 rencontres de très bon niveau
 - ✓ La sélection s'effectuera sous le contrôle strict de la DTN.
 - ✓ L'encadrement sera nommé sur décision de la DTN après discussion avec la DTW de la ligue concernée

4. PALLIATIF CHAMPIONNAT SENIORS DAMES :

Il existe deux paliers :

- La nationale une comme premier palier
- 3 zones comme deuxième palier (Tizi Ouzou-Bejaia-Oran).

Il ne reste que 5 journées pour clôturer le championnat national. A l'issue duquel 3 équipes rétrogradent et Une équipe accède à l'issue du tournoi d'accession zonal.

La nationale une sera composée de huit équipe.

Le guide prévoit la création de la nationale deux composée par :

- Les trois équipes qui rétrogradent de la nationale une
- Les cinq équipes qui restent du tournoi d'accession à la nationale une.

Nous aurons ainsi :

NATIONALE UNE (8 EQUIPES)

NATIONALE DEUX (8 EQUIPES)

ZONE ORAN

ZONE TIZI OUZOU

ZONE BEJAIA

Le palliatif :

Proposition une :

- Jumeler la nationale une et deux puis la répartir en trois groupes (5-5-6) et prendre en considération en tant que possible l'aspect géographique.
- A l'issue de la compétition dans le groupe, les deux premières équipes disputeront un tournoi final.
- Les deux premières équipes participeront à une compétition Africaine ou Arabe.
- Le champion d'Algérie (saison régulière 2019/2020) étant déjà qualifié, ne sera pas concerné par la récompense.

Proposition deux :

- Chaque division nationale (une et deux) est divisée en deux groupes en prenant en considération en tant que possible l'aspect géographique.
- Les deux premières équipes formeront un groupe de quatre et disputeront un tournoi final.

5. SITUATION DE LA PRATIQUE FEMININE

Nous avons, ci-dessus, proposé deux palliatifs pour la saison 2019/2020. Il nous semble important de mettre à l'étude une véritable réorganisation de l'architecture chez les seniors dames qui doit répondre impérativement à deux objectifs :

- Elévation du niveau
- L'augmentation du nombre de licencié.

Pour cela il nous semble intéressant de mettre en débat une nouvelle vision pour cette catégorie de pratiquante. (Document « état des lieux et perspectives »).

a. Constats /

- Un nombre d'équipe pas assez important
 - o Nationale une : 10 équipes
 - o Zone de Tizi-Ouzou : 09 équipes
 - o Zone de Bejaia : 08 équipes
 - o Zone d'Oran : 08 équipes

Soit un total de 35 équipes

- Sur le plan statistique le nombre est très faible.
 - ✓ Si nous supposons que chaque équipe à 12 athlètes nous aurons un nombre de 420.
 - ✓ Même se chiffre ne peut refléter la réalité. Car contrairement aux hommes les équipes féminines sont composées d'une partie de cadette. Si le pourcentage est de 30 % le nombre de séniors d'âge serait alors de 294. C'est un chiffre insignifiant que l'on parle de développement ou de niveau.

- ✓ Le total des licenciées quatre ans auparavant (2016/2017) était de 408. Et pour cette saison il est de 420 soit une progression insignifiante de 2.94 %

b. Comparatif : (intensité des rencontres)

LA NATIONALE UNE SENIOR DAME

Saison	3/0		3/1		3/2		Rencontres	Obs
2019/2020	30	47.61 %	22	34.92 %	11	17.46 %	63	
2018/2019	45	50 %	33	36.66 %	12	13.33 %	90	
2017/2018	21	50.50 %	14	35 %	5	12.5 %	40	2 poules
2016/2017	39	45.88 %	27	31.76 %	19	22.35 %	85	
4 SAISONS	135	48.56 %	96	34.53 %	47	16.90 %	278	

- Les rencontres très disputées (intensité) est l'indice le plus faible. Il représente, une moyenne sur 4 saisons, 16.90 %. Avec une saison à 12.5 %. Et l'indice des rencontres à faible intensité est quant à lui très élevée. Il est de l'ordre de 48.56 % sur quatre saisons.

LA DIVISION ZONALE

Saison	3/0		3/1		3/2		Rencontres
2019/2020	30	58.82 %	16	31.37 %	5	09.80 %	13 Journee/14

C'est la division inferieure de la nationale UNE et par conséquent un niveau encore moins élevé, nous remarquons des indices encore plus faibles. L'indice des rencontres à grande intensités est à seulement 09.80 % la moitié de la nationale UNE. Et l'indice des rencontres peu intenses est de 58.82 %

La question : est-il nécessaire de créer la nationale deux, avec un nombre peu élevé d'équipe pour un niveau aussi moyen ?

c. LE PROJET

L'action la plus objective est de tout revoir et mettre en place une division de bon niveau et des divisions qui répondent uniquement aux aspects économiques et géographiques afin de réengager une véritable dynamique de développement et de formation. Ils leurs seras accordées, ainsi, une protection économique afin de leurs permettre un investissement à la formation et au développement. L'élévation du nombre de licencié doit rester l'objectif majeur et la priorité absolue pour la fédération.

Après le tournoi d'accession prévu pour la saison 2019/2020, remodeler le championnat féminin comme suit pour la saison 2021/2022 :

- La nationale une : 8 équipes
- La nationale deux : 8 équipes
- La nationale trois ouest : les équipes d'Oran (8) et les deux équipes de Chlef (WOC-GSC) total (10)
- La nationale trois centres : 8 équipes (à 9 équipes).
- La nationale trois est : 8 (à 9 équipes)

Le système d'accession et de relégation comme suit :

A l'issue de la Saison 2021/2022

- Les trois dernières équipes de la Nationale UNE rétrograde à la Nationale Deux.
- L'équipe classée première de la nationale deux accède à la nationale Une.
- Les 3 dernières équipes de la Nationale DEUX rétrograde à la division ZONALE (Qui sera appelée Nationale trois). Les équipes classées 3^{ème} - 4^{ème} - 5^{ème} disputeront un tournoi avec les équipes classées premières du palier zonale (nationale trois).
- A l'issue de ce tournoi les deux premières équipes accèdent à la nationale Deux.

Nous aurons ainsi pour le compte de la saison 2021/2022 l'architecture suivante :



Déroulement Des Compétitions (projection pour 2022/2023).

- **Pour la nationale UNE** : Aller/retour. Puis un Play off, à trois, pour le titre et un Play down, à trois pour la relégation (une équipe relègue).
- **Pour la nationale DEUX** : Aller/retour. Puis un Play off, à trois, l'accession en nationale Une (une équipe) et un Play down, à trois, pour la relégation (une équipe relègue).
- **Pour la nationale TROIS** : Aller/retour. Puis un Play off (accession) constitué des deux premières équipes de chaque division. La première équipe accède.

V. LE DEVELOPPEMENT ; MINI-VOLLEYBALL ET CONCOURS DU MEILLEUR JEUNE VOLLEYEUR.

Projet Concours National du Meilleur Jeune Volleyeur

1. Une opération appelée « **Concours National Du Jeune Meilleur Volleyeur** » est organisée par les ligues et par FAVB.
2. Ce concours est ouvert et obligatoire aux jeunes de toutes les associations affiliées à la FAVB et concerne la catégorie écoles et benjamines avec les tranches d'âges suivantes : Ecoles Filles : 2011 et +, Benjamines Filles : 2009/2010, Ecoles Garçons : nés 2009 et +, Benjamins Garçons : 2007/2008
3. L'opération se déroulera en 3 phases :
 - Phase locale : organisée par la ligue de wilaya (septembre 2020 – Mars 2021)
 - Phase Interzonale : organisée par les ligues conformément au tableau 2 (Avril –Mai 2021)
 - Phase nationale : organisée par la FAVB (1 juin 2021) « **Journée de L'enfance** »
4. Elle se déroulera sous forme de tests physique et technique suivants un Protocole de mesures des tests.
5. Mise en place d'une commission technique par la structure organisatrice, qui sera présidée par le directeur technique de wilaya ou Nationale selon l'étape.
6. Le concours national du jeune meilleur volleyeur sera récompensé par des prix, un classement sera établi sur les critères de : taille (coefficient 5), indice de détente, vitesse de course 18m, vitesse de course 3x6m, force de bras, souplesse, manchette et touche de balle.

Les points sont donnés par rapport au nombre de participants, par exemple si l'opération regroupe 50 jeunes, le 1^{er} au classement aura 50 points le 2^{ème} 49 points etc. Le cumul des points pour chaque test déterminera le classement final de chaque jeune conformément à la formule suivante :

Taille (X 5) + ID + 18 m + 3x6m + Spl. + LMB + manchette + Touche de balle = classement final

7. A la fin des phases Wilaya et Régionale, l'ensemble des résultats devront être envoyés à la FAVB, muni d'un rapport détaillé.

Proposition des quotas par ligues et par équipes par phase

PHASE INTERZONALE			PHASE NATIONALE		
Ligues	F	G	Ligues organisatrices	F	G
BOUMERDES	-	2			
ALGER	6	4			
BLIDA	-	4	ALGER	4	4
BOUIRA	-	4			
MEDEA	2	-			
TIZIOUZOU	-	4			
EL BAYAD	-	2			
OURGLA	-	2	DJELFA	-	4
GHARDAIA	-	4			
DJELFA	-	4			
EL OUED	-	4			
MILA	-	4			
CONSTANTINE	2	4	CONSTANTINE	2	3
SKIKDA	2	2			
BATNA	-	4	BATNA		3
BISKRA	-	4			

SETIF	-	6	BORDJ.B		4
BORDJ.BOUARRIDJ	-	4			

BEJAIA	6	6	BEJAIA	6	4
JIJEL	-	4			

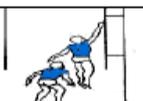
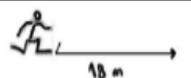
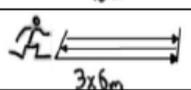
ORAN	2	2			
MOSTAGANEM	-	2	CHLEF	5	3
CHLEF	6	4			

SAIDA	-	4			
SIDI BELABES	-	2	SAIDA	2	3
TLEMCEN	2	2			

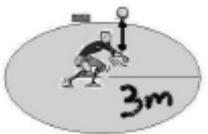
TEBESSA	2	2	TEBESSA	1	2
ANNABA	-	2			

Evaluation Physique

Protocole de mesures des tests :

Critères	Sigles	Protocoles	Schémas
Taille	Taille	Mesure avec une toise, avec chaussures, le corps est droit et pied joint. Résultats en cm.	
Allonge 1 bras	A1B	Face contre le mur, talons au sol. Bras levé le plus haut possible (droitier ou gaucher) la mesure est prise au niveau du majeur. Résultats en cm.	
Allonge 2 bras	A2B	Debout, face contre le mur, talons au sol, 2 bras levés pour Toucher le plus haut possible, retenir la hauteur touchée par la main la plus basse. Résultats en cm.	
Poids	Pds	Mesuré avec une balance précise. Résultat en Kg.	
Saut avec élan	SAE	Toucher le plus haut possible à une main après 2 à 3 pas d'élan, Meilleur des deux sauts. Sur une planche graduée au mur ou cerceau de basket. Résultats en cm.	
Détente avec élan	DAE	Différence entre le saut avec élan et l'allonge 1 bras. Résultats en cm.	
Saut sans élan	SSE	Meilleur des deux sauts de bloc, Face à la cible, pieds parallèles, sans déplacement préalable, sauter le plus haut possible pour toucher à 2 mains. Résultats en cm.	
Détente sans élan	DES	Différence entre le saut de bloc et l'allonge 2 bras. Résultats en cm.	
Indice De Détente	ID	C'est la somme de la détente sans et avec élan. Résultats en cm.	
Vitesse de course 18m	18 m	Meilleur des 2 essais. Course rapide sur une ligne droite de 18m. Départ au signal à partir de la position debout. Résultats en seconde	
Vitesse de course 3x6m	3x6 m	Meilleur des 2 essais.. Départ libre à partir de la position debout, changement de direction en 3 fois (Navette de 6m). Résultats en seconde	
Force de bras	LMB	Meilleur des 2 essais, lancer d'un médecine Ball de 1 kg à partir d'une position assise, jambe légèrement écartés Résultats en mètre.	
Souplesse avant	Spl.	Debout sur un banc, flexion du buste, jambes tendues pieds réunis, talons au sol, les orteils à bord du banc, le niveau des orteils est le points zéro (0) s'il dépasse en inscrit plus, s'il n'atteint pas en inscrit moins (ex : + ou - 3). Résultats en cm	

Evaluation technique

Critères	Protocoles	Schémas
Manchette	Autour d'un cercle de 3 mètre, le joueur doit être au milieu et doit réaliser le plus grand nombre possible d'essai en manchette (bras tendus et impact sur la face interne des avant-bras), sans sortir du cercle	
Touche de Balle	Autour d'un cercle de 3 mètre, le joueur doit être au milieu et doit réaliser le plus grand nombre possible d'essai en touche de balle (finir les bras hauts et les doigts vers le plafond), sans sortir du cercle	

Projet de règlement sportif de Mini Volley

1. Une opération appelée « Championnat Mini Volley » est une compétition officielle et obligatoire, organisée par toutes les ligues.
2. Cette compétition est ouverte et obligatoire aux jeunes de toutes les associations affiliées à la FAVB et concerne la catégorie écoles et benjamines avec les tranches d'âges suivantes : Ecoles Filles : 2011 et +, Benjamines Filles : 2009/2010, Ecoles Garçons : nés 2009 et +, Benjamins Garçons : 2007/2008.
3. Les ligues seront classées selon l'importance de leurs activités :
 - Les ligues de la première catégorie, la compétition peut se dérouler sous forme de tournoi pendant les vacances scolaire.
 - Les ligues de catégorie deux et trois la compétition se déroulera sous forme de championnat.
4. La compétition se déroulera en trois phases : Locale, Interzonale et Nationale. (Voir les tableaux).
5. Les ligues doivent respecter les règles de jeux suivantes :
 - Formule 4 Contre 4 :
 - Le tournoi doit se dérouler au moins sur 03 trois terrains et plus.
 - Dimension du terrain **6m /12 m**, hauteur du filet : filles 212 cm et garçons 215 cm.
 - Pour le gain du match, le nombre de sets et de points restent à l'appréciation de la ligue organisatrice.
 - Trois (3) contacts obligatoires par équipe.
 - Utilisation du service bas pour les écoles, le service tennis pour les benjamins.
 - A chaque rotation changement de joueurs au service.
 - Le renvoi intentionnel du ballon au 1^{er} ou au 2^{ème} contact est interdit.
 - Les joueurs doivent circuler dans toutes les zones et chaque joueur doit faire la passe.

- Formule 6 Contre 6 (Dernière année benjamine) :
 - Nombre de joueurs : 08 à 10 joueurs (ses) par équipe, à chaque rotation changement de joueur au service.
 - Chaque club doit participer avec deux (02) équipes au minimum
 - Dimension du terrain **8m /14 m**, hauteur du filet : filles 212 cm et garçons 215 cm.
 - Le règlement est identique a la formule 4 vs 4.
 - Les autres formules de jeux :

Type de jeu	Largeur	Longueur	Hauteurdu Filet
1 vs 1	1,5 m	4 m	2 m
2 vs 2	3 m	6 m	2 m
3 vs 3	4,5 m	8 m	2 m

Proposition de quotas pour les ligues dans les différentes phases

PHASE LOCALE SEPTEMBRE 2020 – MARS 2021

Ligues	Quot a		Ligues	Quot a		Ligues	Quot a	
	F	G		F	G		F	G
BOUMERDES		2	CONSTANTINE	2	4	ANNABA		2
ALGER	6	4	TIZIOUZOU	4		BATNA		4
BLIDA		4	BOUIRA		4	MOSTAGANEM		2
IJEL		4	MEDEA	2		EL BAYAD	2	2
MILA		4	TEBESSA	2	2	CHLEF	6	4
SIKIKDA	2	2	OURGLA		2	SAIDA		4
BISKRA		4	BORDJ BOUARRIRIDJ		4	SIDI BELABES		2
GHARDAIA		4	EL OUED		4	TLEMCEN	2	2
DJELFA		4	ORAN	2	2	SETIF		6
BEJAIA	6	6						

Nb : les quotas des ligues peuvent être revus à la hausse ou à la baisse selon le cahier des charges des ligues.

PHASE INTERZONALE AVRIL – MAI 2021

Ligues	F	G	Ligues organisatrices	F	G
BOUMERDES		2			
ALGER	6	4			
BLIDA		4	ALGER	4	4
BOUIRA		4			
MEDEA	2				
TIZI-OUZOU	4				
EL BAYAD		2			
OURGLA		2	DJELFA	-	4
GHARDAIA		4			
DJELFA		4			
EL OUED		4			
MILA		4			
CONSTANTINE	2	4	CONSTANTINE	2	3
SKIKDA	2	2			
BATNA		4	BATNA		3
BISKRA		4			
SETIF		6	BORDJ.B		4
BORDJ.BOUARRIDJ		4			
BEJAIA	6	6	BEJAIA	6	4
JIJEL		4			
ORAN	2	2			
MOSTAGANEM		2	CHLEF	5	3
CHLEF	6	4			

SAIDA		4		
SIDI BELABES		2	SAIDA	2 3
TLEMCCEN	2	2		
TEBESSA*	2	2	TEBESSA*	1 2
ANNABA		2		

*Sous réserve de création de la ligue de wilaya de volleyball

PHASE NATIONALE 1^{ER} JUIN 2021 « JOURNEE DE L'ENFANCE »

Ligues	F	G
Constantine	2	3
Alger	4	4
Batna	-	3
BBA	-	4
Bejaia	6	4
Chlef	5	3
Djelfa	-	4
Saida	2	3
Tébessa*	1	2

VI. Rencontre avec la direction de la jeunesse et des sports et la ligue de volleyball de la wilaya d'Annaba

Cette rencontre a été organisée en deux réunions. L'une avec la DJS et l'autre avec la ligue et clubs.

- La rencontre au niveau du siège de la direction a regroupé le Directeur de la jeunesse et des sports, le chef de service des sports, l'inspecteur principal, le représentant du club HAMRAnnaba et un ancien joueur. J'ai mis l'action sur l'état désastreux de la ligue. J'ai rappelé que la ligue d'Annaba a été choisie, en 2015, comme zone (9). 3 clubs de Skikda, 2 clubs de Guelma (Oued Zenati), un club de souk Ahras et 3 clubs d'Annaba. Un total de 9 clubs. Cette zone devait permettre une relance et un développement certains de la wilaya d'Annaba. Malheureusement la situation est tout à fait différente.

Le Directeur de la jeunesse et des sports a rappelé aussi qu'il était partie prenante de cette opération et qu'il avait donné des garanties pour la réussite de ce projet. Le directeur et son service sont arrivés au même constat.

Le directeur a demandé à l'inspecteur principal de prendre en charge le dossier et au chef de service des sports de convoquer le président de la ligue afin d'établir un état des lieux.

Le directeur souhaite reprendre la zone 9. La réorganisation de la ligue d'Annaba en zone nécessite des garanties importantes et pour l'instant ce n'est pas à l'ordre du jour.

- La rencontre avec le président de la ligue a eu lieu en présence des représentants des clubs NEEA, HAMRA, CSJ. Bien que la ligue prétende

avoir 7 clubs engagées (IRBSA-NEEA-WAB-NJMA-USA- HAMRA-CSJ).
Après un tour de table il semblerait que :

- Les clubs engagés ne se sont manifesté que lors de l'engagement.
- Pas de championnat.
- Le président remet en cause la commission de suivi de ligue pour avoir pris la décision de réaffecter les clubs de Skikda, de Guelma et Souk Ahras.

VII. Rencontre avec la direction de la jeunesse et des sports les clubs de SoukAhras, de Guelma et de Tébessa.

La rencontre à eu lieu au niveau de la salle de réunion de l'OPOW de Tébessa. Elle regroupé hormis, le Directeur de la Jeunesse et des Sports, le Directeur de l'OPOW, le chef de service des sports, les clubs de Tébessa (CLUB EST-ACADIMY SPORTIF-NEST-MOLOUDIA OUNZA -SPORTING EL MABABID-CHABAB RIADHI CHARKIA-CLUB KOUIF), le club de SoukAhras, et le club de Guelma Oued Zenati (ARBOZ). Le deuxième club d'Oued Zenati n'a pas tenue à participer.

La rencontre à portée dans un premier temps sur la situation des clubs et du volleyball dans la région.

- Le club de l'étoile spécialisé en fille, engagé à Constantine, se voit contraint de jouer en aller/retour à Constantine. Il est engagé en senior homme, cadet et minime à Batna.
- Le club d'Oued Zenati rencontre depuis des années des problèmes d'engagement. Après la dissolution avec la zone 9 « Annaba » il s'est retrouvé engagé à Constantine puis rejeté pour des histoires de frais d'engagement Actuellement le club est engagé à Mila ainsi que le deuxième club d'Oued Zenati.
- Le club de Souk Ahras « NASA » également rencontre le même problème. Il se retrouve actuellement curieusement engagé en minime et cadet à Skikda et en Benjamin à Constantine.

- Le club WidadNoudjoumMadinetTebessa(WNMT) est engagé également à Batna engagé en senior homme, cadet et minime.
- Le club d'Ouneza ne dispose pas de terrain. Le DJS a pris note et promet de régler le problème avec le P/APC. (Le problème a été réglé dans l'après-midi).

Il apparait qu'au niveau de cette région il y a un véritable potentiel. En féminine le club de l'Etoile effectue apparemment un bon travail.

Il faut maintenant réfléchir sur la nécessité de la création d'une ligue Zonale en remplacement de celle d'Annaba (zone 9). Dans cette optique nous devons trouver une solution pour la wilaya de Skikda et celle d'Annaba. Bien entendu la création de cette ligue doit être bien réfléchi et s'assurer de l'adhésion de l'ensemble des clubs de l'Est.

VIII. Les principales recommandations, du collège, a étudié et à rediscuter concernant la reprise :

- Eviter de faire jouer les rencontres les mardis.
- Programmer la compétition, au début, tous les 15 jours dans la mesure du possible
- Transmettre le protocole sanitaire aux clubs lorsqu'il sera promulgué. Celui des adultes et celui des jeunes.
- Etudier la possibilité d'annuler les compétitions internationales des clubs dans le cas où le calendrier irait au-delà de janvier.
- Inciter les clubs à reprendre l'activité à l'extérieur en respectant la distanciation et les mesures sanitaires.
- Programmer les tournois du playoff et Play down tous les quinze jours du palier de l'Excellence.
- Organiser le playoff et Play down sous forme étalée (aller/retour) du palier de l'Excellence.

- Jouer la coupe d'Algérie en Aller et Retour (de ce qui reste de la saison 2019/2020) au titre de palliatif
- Réétudier les frais d'engagement ou niveau des ligues, la réalité fait apparaître parfois des exagérations.
- Les clubs ayant une équipe senior homme ou dame peuvent engager une autre équipe dans un palier inférieur (zone) afin de préparer sa relève.
- Interdire le sur classement de la catégorie école à benjamin et de benjamin à minime.
- Revoir les catégories d'âge pour la saison suivante.
- Étudier l'éventualité de création de ligue zonale seniors dames et/ou hommes au niveau de Bejaia et d'Alger afin d'éviter la déperdition chez les athlètes de dernières années en cadette et juniors garçons
- Demander aux ligues organisatrices de tournoi de mini volleyball d'instituer le principe de valorisation par l'établissement de diplôme ou tout type de trophée individuel. Ce principe peut être également adopté pour tous les niveaux de compétition et quelque soit la catégorie. Exemple meilleur joueur de la rencontre....
- Insister sur l'application de la convention entre le ministère de la jeunesse et des sports et celui de l'éducation notamment dans le domaine de l'infrastructure.
- Développer l'idée de l'affectation des compétence (cadre du sport) d'une wilaya à une autre avec la mise en place de procédure de la part du MJS
- Il a été décidé lors des collèges, d'organiser une autre rencontre au niveau de la wilaya de Mascara pour la région Ouest, Laghouat pour la région centre Sud, Biskra pour la région Sud/Est et à Skikda pour la région Est. Il sera question de remédier au dysfonctionnement de l'articulation du système de compétition chez les jeunes à titre transitoire

Les principales recommandations feront l'objet d'un deuxième collège.

Collège Technique du 29 Septembre 2020 (SETIF)		
N°	Nom &Prénom	FOCTION
1	DJEMILI MED NABIL	ENTR-EFAA
2	GHARZAOUI FAYSAL	ESS
3	NEKAA MED	ESS
4	OKKA A.HAMID	FANAR
5	AKHOUR HAMZA	FANAR
6	AZZEM AHMED	PDT-EST
7	NEKAA MOUHAMAD	PDT-CSS
8	BENNGHMOUCHE AMRI	ESS
9	DIF ABDELBAKI	DTWL-ESS
10	BOUADAM FERES	DDFL-ESS
11	BENSMATI ABDELLAH	DFTL-ESS
12	BOUNAB MOUHAMED	DOS-BBA
13	FENANIL SALIM	TRES
14	DJAHICHE A/HAKIM	TRES DJS-JSCO
15	ZITOUNI SAMIR	LSVB
16	OULMI NADHIR	V/PDT LSVB
17	HAMDI ABDENEBI	PDT LSVB

Collège Technique du 28 Septembre 2020 (BEJAIA)		
N°	Nom &Prénom	FOCTION
1	GHOULA/ GHANI	PDT LWVB
2	MADANI MUSTAPHA	LWVB
3	ASSEF LYAZINE	NCB
4	IMLOUL KAMEL	MBB
5	KHIREDDINE ROCHEDDINE	NCB
6	BENMANSEUR WALID	NCB
7	ALLAB A/MALEK	DTS RCB
8	SAIDANI AIMED EDDINE	ENT BVB
9	SAHLI A/HAKIM	DTS SVB
10	LAGAGNA AZZEDINE	ENT MBB
11	LAMRI KARIM	P/WAB
12	RAMADARTAZA MOHAND	V/P FAVB
13	MOUZARA MADJID	ENT RCB
14	KEBDI HOCINE	JSBI
15	AMIROUCHE A/NOUR	OEK
16	DJEBARA BOUZID	CRRT
17	KEBBICHE NADIR	CRRT
18	MESSAOUDENE NABIL	WATAHER
19	NEKHOUL ABDELOUAHEB	PDT LWVB JIJEL
20	DJELOUAH ABDELGHANI	PDT HMVB
21	BENCHIKH ABDLRAHMANE	PDT CRRT
22	IKHLEF DJAHID	ENTR CRRT
23	CHIKHI NADIA	SG WAB
24	MEBARKI TARIK	ENTRAINEUR
25	DJEFAL N/EDDINE	LWVB
26	KHELIFI MOURAD	SG MBB

Collège Technique du 07 Octobre 2020 (TEBESSA)		
N°	Nom &Prénom	FOCTION
1	MAALEM NABIL	CLUB EST
2	CHEKROUN ALA EDDINE	CLUB EST
3	MIDASSI SAMIR	ACADIMY SPORTIF TEBESSA
4	MIZAB SALIM	ACADIMY SPORTIF TEBESSA
5	MOURAD ABADA	SPORTING EL MABABID
6	AOUNI ABDELHAMID	SPORTING EL MABABID
7	OTHMANI MUSTAFA	CHABAB RIADHI CHARKIA
8	AISSAOUI ABDELKARIM	CHABAB RIADHI CHARKIA
9	BEN HEDDA ADEL	NEST CLUB
10	GUERMANI KHALIL	NEST CLUB
11	BEN HAMZA ABDELKADER	OPOW TEBESSA
12	EL WARDI SMATI	DJS
13	GUEBLI MOURAD	P/CLUB MOULOUDIA OUNZA
14	LOUCHI TAHAR	CLUB KOUIF
15	GUENAOUI AHMED	ENT AMEL SOUK AHRAS
16	KAMEL BRIKI	CLUB NASA
17	ANROUZ ABDELKADER	ARBOZ
18	FARES ZOUAIA	ARBOZ
19	BELMHAD OKBA	ARBOZ
20	DIAD HASSEN	ARBOZ
21	CHOUBANA FETHI	DJS TEBESSA
22	LASMI Mohamed	DDF /FAVB
23	TLEMSANI MOULOUD	DTN
24	BENSEGHIER LYAMIN	DJS TEBESSA

Collège Technique du 09 Octobre 2020 (DJELFA)		
N°	Nom &Prénom	FOCTION
1	SILAA MED REDHA	
2	BELAHNECHE ABDELMALEK	ENT
3	BAHLOULI MOHAMED	ENT
4	LOUBIRI NOUR EDDINE	PRESIDENT
5	MERABET ABDELBAKI	P /LIGUE
6	SAIDI MOHAMED	T/LIGUE NAAMA
7	SEDDIKI AISSA	P/LIGUE DJELFA
8	TAMADARTAZA MOHEND	UP/FAVB
9	GUBBAS MAZARI	DOS /FAVB
10	TOUMI MEROUANE	ENT
11	TOUMI ABDERRAHMANE	ENT
12	MOUISSA AHMED	T/LIGUE LAGHOUAT
13	DERRADJI ABDELKRIM	ADMINISTRATEUR
14	HEMIANI MED	LIGUE ALGER
15	LAZIZI BOULENAOUAR	NIAD
16	HAMID MBAREK	ARBAB
17	ASSALI OTHMANE	ARBAB
18	LASMI MOHAMED	DDF

Collège Technique du 07 Octobre 2020 (CONSTANTINE)		
N	Nom &Prénom	FOCTION
1	TAMADARTAZA MOHAND	V/PRESIDENT
2	ZOUAOUI HACEN	PRESIDENT LCVB
3	LASMI MOHAMED	DDF
4	GUBBAS MAZARI	DOS
5	KHENISSA TAREK	JM BATNA
6	BOULTIF ABDELLAH	DTS IRBEK
7	BOUKI MOHAMD FOUAD	PRESIDENT IRBEK
8	REZEG A/WAHEB	DTW BISKRA
9	BOUGHLITA SALIM	LIGUE SKIKDA
10	MALLEM M. SOUHIL	LIGUE CONSTANTINE
11	BELADRA LAHCEN	LIGUE MILA
12	SAYEH MEDDOUR A/ALI	MED CFF
13	BARKATI MALIK	
14	LAANANI NABIL	
15	GUNDOUZ A/KADER	ENT
16	LAIOUAR RIAD	ENT

Collège Technique du 26 Septembre 2020 (Chlef)		
N	Nom & Prénom	FOCTION
1	KAZITANI SIDALI	DDT/LOVB
2	BERRZDJZZ SELIM	DTW/LOVB
3	MEDJZNNI BOUDJAMAA	MRHB
4	BRAHIMI KADA	MRHB
5	EZZAOUCHE AHMED	MRHB
6	MEDJBER KHALED	NRC
7	BENYETTOU AEK	ARZEW
8	BENKACACEMI KHALED	DTW CHLEF
9	NBENDOUBA ALI	DJT-LOVB
10	ADIL MILOUD	PDT -TIARET
11	KADRI A/KARIM	WAT TELEMEN
12	MERAD B ABDELLALI	PDT LIGUE
13	BABA-AMEUR MOSTAFA	WAT
14	BENABDELLAH A/HAKIM	POC
15	BELKACEMI MED	SAIDA
16	SAHNOUNE MUSTAPHA	PDT SAIDA
17	BERRACHDI TAHAR	DOS SAIDA
18	LAOREDJ HABIB	DML MASCARA
19	ABADA BELARBI	VIS PDT MASCARA
20	BELAHCEN HOUCINE	ENT NRC
21	ZEDDEK	WO CHLEF
22	BENKHALED DJILALI	PO CHLEF
23	SBALHIA BOUALI	CRBC CHLEF

Collège Technique du 10 OCTOBRE 2020 (ALGER)			
N°	Nom & Prénom	STRUCTURE	FOCTION
1	HOCINI OUSSAMA	LIGUE BUIRA	PRESIDENT
2	ASSAM SAMIR	CCF	FORMATEUR
3	DORKHANODJI SMAIL	LIGUE BDS	PRESIDENT
4	MABED ZOHIER	DOS LAVB	D.O.S
5	AOUNI TOUFIK	LWVB MOUZAIA	V/PRESIDENT
6	DOUAKH OTMANE	LWVB LEDIA	D.T.W
7	EL KBOUB MAAMER	FAVB	ARBITRE .INT
8	RABIA .KAMEL	ENTRAINEUR	
9	MAHREZ	ENTRAINEUR	
10	HAOUARI ZOUBIR	LIGUE BLIDA	D.T.W
11	KADRI MESSAOUD	LIGUE ALGER	D.T.W
12	BABA-AMEUR MOSTAFA	FAVB	MEMBRE
13	SELLAM ALI	TIZI OUZOU	D.T.W
14	HAMMOUCHE MOURAD	NAHD	D.T.S
15	TRABELSI KAMEL	WOR	D.T.S
16	IDRICI MOKRANE	GSP	ENT
17	TAMIMOUNT KARIM	FAVB	SG
18	NACER MUSTAFA	LAVB	PRESIDENT
19	YAHIA HAKIM	GSP	MEMBRE
20	BENHAMOUDA SOUAD	FAVB	MEMBRE
21	KHEDDACHE HABIB	NAHD	TRESORIE
22	SMAALLAH ADEL	LIGUE BLIDA	NAHD
23	SMIAL YUCEF	DTW BOUMERDES	V/PRESIDENT
24	GHACHI MOUHAMED	FAVB	D.T.W
25	GUBBAS MAZARI	FAVB	D.O.S
26	TLEMSANI MOULOUD	FAVB	DTN
27	ROBAI SIDALI	FAVB	ADMINISTRATEUR
28	LASMI MOHAMMED	FAVB	DDF
29	GUSSOUM ABDELLAH	JOURNALISTE	
30	LALOUNI MOHAMED	ENRS DJIL FM	JOURNALISTE
31	OULD AMMAR	FAVB	
32	LAMOUCI MUSTAFA	FAVB	PRESIDENT
33	SADI AMIRA	FAVB	DBVB



REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTERE DE LA JEUNESSE
ET DES SPORTS

Le Ministre

Madame et Messieurs :

- Les Présidents des Fédérations Sportives Nationales.
- La Présidente de l'Association Nationale pour le Développement et la Promotion du Sport Féminin.

Objet : A/S du processus de renouvellement des mandats des instances sportives nationales.

Conformément aux dispositions légales et statutaires en vigueur en la matière notamment la loi 13 - 05 relative à l'organisation et au développement des activités physiques et sportives et en application du décret exécutif n°14-330 du 27 novembre 2014 fixant les modalités d'organisation et de fonctionnement des fédérations sportives nationales ainsi que leur statut-type, le mandat des instances dirigeantes des fédérations sportives nationales, des ligues et des clubs sportifs amateurs, arrivera à l'échéance fixée par la réglementation visée supra.

A ce titre, et en vue de la mise en œuvre du processus de renouvellement tant sur le plan local que national, une note méthodologique détaillée sur les modalités pratiques dudit processus vous sera transmise au moment opportun.

Par ailleurs, je tiens également à vous rappeler la nécessité de s'abstenir, durant l'année électorale, de procéder à tout changement ou amendement des statuts, règlements intérieurs, règlements généraux (système de compétition) et règlements disciplinaires, ou d'opérer un mouvement des cadres techniques-administratifs mis à la disposition des structures fédérales ainsi que de procéder à toute suspension, création nouvelle ou relance des structures sportives locales en cours.

J'attache la plus haute importance quant à la mise en œuvre de cette instruction.

Je vous prie de croire, Madame et Messieurs les Présidents, l'assurance de ma parfaite considération.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS
CENTRE NATIONAL DE MEDECINE DU SPORT



REPRISE DES ENTRAINEMENTS
POUR LES ATHLETES
DES EQUIPES NATIONALES
DES DISCIPLINES COLLECTIVES
CONCERNEES PAR
LES COMPETITIONS INTERNATIONALES
Septembre 2020

MINISTÈRE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS

Préambule :

L'Algérie est actuellement en **situation épidémiologique active** par rapport à la COVID-19. Malgré la tendance baissière des chiffres des derniers jours, nous ignorons l'évolution de l'épidémie, les fluctuations ultérieures ne peuvent être prédites.

Les enjeux sanitaires et économiques imposent la prudence et la spécification de la population concernée par la reprise sportive, qui requiert le respect et la préservation de la sécurité sanitaire de la population sportive et générale.

Il est à noter que les sports pratiqués en salle exposent à un plus fort risque de contagion par rapport à ceux en outdoor, pour des raisons liées à une moins bonne circulation de l'air.

La présence d'équipement et/ou de matériel, spécifique ou non à la discipline (filet, poteaux, buts, matériel pédagogique ou de musculation...) augmente aussi le risque via les surfaces de contact.

La base de la prévention de la COVID-19 reste la distanciation sociale et physique, ainsi que l'application des mesures d'hygiène.

MINISTÈRE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS

Protocole sanitaire :
1 Mesures générales :

Ceux-ci –applicables aux sportifs et à leur entourage– concernent les modalités de gestion et d'organisation des infrastructures sportives, d'hébergement, de restauration, ainsi que de tout lieu par lequel transite le sportif :

- *Contrôle de la température corporelle à l'entrée de toute structure (pistolet frontal) ;*
- *Strict respect des mesures de distanciation sociale et physique ;*
- *Proscription de tout contact physique social, tel que les poignées de mains, accolades ou embrassades ;*
- *Sensibilisation des athlètes et acteurs gravitant autour, par des moyens de communication sémiologique simples ;*
- *Hygiène rigoureuse des mains (lavages réguliers / SHA), notamment lors des repas, après manipulation de tout matériel (commun à fortiori) ou surface inerte ;*
- *Restriction du nombre de personnes accédant aux infrastructures d'entraînement (quelle qu'en soit la nature) : 10 personnes au maximum, staff compris ;*
- *Mise en place de créneaux horaires, à respecter scrupuleusement ;*
- *Mise en place d'un plan de gestion des flux, notamment au niveau des zones d'accès et des goulots d'étranglement ;*
- *Organisation de la circulation avec marquage au sol ;*
- *Veille au respect du port obligatoire du masque pour **tous**, sportifs y compris et ce sauf considération spécifique (entraînements) ;*
- *Veille à l'hygiène et à l'organisation sanitaire des structures et locaux ;*
- *Nettoyage des appareils de musculation : poignées, manettes de réglage, sièges et dossiers, goupilles de sélection des charges, consoles de commandes ;*
- *Procédures d'ordre administratif ;*

03

MINISTÈRE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS

- Désignation d'un « Covid Manager », obligatoirement médecin, responsable de la veille à la stricte application de toutes les consignes ;
- Responsabilisation des athlètes et staffs, chacun à son échelle, avec engagement écrit et signé;
- L'athlète et les membres du staff s'engagent à signaler tout symptôme pouvant se rapporter à la COVID-19 dès son apparition, ou tout contact proche avec un COVID+, et à ne pas se présenter à l'entraînement dans ce cas ;
- Exclusion de toute personne ne respectant pas les règles de prévention édictées ;
- Tenue d'un registre recensant toutes les personnes accédant aux diverses structures, ainsi que leurs coordonnées, afin de faciliter toute éventuelle enquête épidémiologique si un cas positif est déclaré.
- Déclaration de tous les cas positifs aux SEMEP (service d'épidémiologie et de médecine préventive) des localités concernées ;
- les catégories d'âge concernées par la reprise sportive (sénior, U21, U18)

1. HTR :

Valable pour tous les personnels (HTR/ staffs) et tous les athlètes :

-Hygiène rigoureuse des mains

-Masque chirurgical **obligatoire**, en **tout lieu** et **pour tous**

-Respect des mesures de distanciation sociale

- Hébergement :
- Chambre strictement individuelle pour chacun ;
- Sanitaires et salles d'eau individuelles ;
- Aération naturelle efficace ;
- Climatisation interdite dans les lieux communs ;
- Masque chirurgical obligatoire pour tous dans les lieux communs, avec respect des mesures de distanciation.
- Transport :

04

MINISTÈRE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS

- *Utilisation de grands autobus ;*
- *Occupation d'un siège sur deux ;*
- *Libération d'une ligne sur deux ;*
- *Aération efficace ;*
- *Masque chirurgical obligatoire pour tous.*
- **Restauration :**
- *Masque chirurgical obligatoire en permanence pour le personnel de cuisine et de service ;*
- *Positionnement en quinconce, dans le respect des mesures de distanciation (1,5 m entre chaque personne, en quinconce) ;*
- *Accès au restaurant par petits groupes (éviter les goulots d'étranglement) ;*
- *Stricte observance des mesures d'hygiène (personnel et athlètes)*

2. Mesures préventives d'ordre médical :

- *Planification par le C.N.M.S. d'une expertise médicale de non contre-indication spéciale COVID-19 avant toute reprise sportive ;*
- *Sensibilisation des athlètes et staffs au niveau du C.N.M.S. ;*
- *Responsabilisation des athlètes et staffs, chacun à son échelle, avec engagement écrit et signé ;*
- *Suivi régulier au niveau du C.N.M.S. des athlètes concernés, basé sur l'analyse clinique et paraclinique, notamment par PCR :*
 - *A la reprise des entraînements*
 - *Avant tout stage de regroupement sportif*
 - *72h avant les matchs*
 - *Pour tout cas suspect (symptomatologie ou contact confirmé)*
 - *Avant et après les déplacements à l'étranger*
- *Impérativité du dépistage et suivi PCR au profit des disciplines collectives, notamment le football : les tests sérologiques rapides (détection de l'anticorps) ne constituent en aucun cas un substitut à la PCR ;*

05

MINISTÈRE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS

- Proposition du test rapide d'antigène de la COVID-19 validé par la FDA, qui présente des avantages en termes de vitesse, simplicité et accessibilité ; et qui pourrait constituer une alternative à la PCR au profit d'un plus large public (autres ligues sportives) ;
- Impérativité d'anticiper le volet relatif aux calendriers des compétitions, afin de mieux sécuriser le processus de reprise ;
- Suivi régulier et rigoureux au profit de toute la délégation par le médecin de sélection, afin de détecter tout cas suspect ;
- Apports nutritionnels adaptés, supplémentation en vitamines du groupe B, C et D et en oligoéléments antioxydants dont zinc et magnésium ;
- Repos et sommeil suffisants ;
- Implication du médecin de l'équipe dans la sensibilisation et le suivi.

3. Concepts préventifs lors de la pratique sportive :

- Port du masque et respect de la distanciation physique : le respect des distances ci-infra doit être impératif lors des séances d'entraînement, un marquage au sol pouvant servir de repère aux athlètes et entraîneurs :
 - Au repos : 01 mètre ;
 - Effort statique : surface de 04 mètres carrés ;
 - Effort dynamique : 16 mètres carrés ;
 - Toutes les distances doivent être revues à la hausse par temps venteux.
- Hygiène des mains (lavages réguliers / SHA) ;
- Fermeture des sanitaires, vestiaires et douches collectifs, ainsi que des saunas et bassins ;
- Adoption du concept du « get in, train and get out » (arriver à la séance en tenue d'entraînement, se changer et se doucher dans sa propre chambre) ;
- Matériel strictement individuel si possible ;
- Nettoyage et désinfection régulière de tout matériel commun (notamment en salle de sport) ;

06

MINISTÈRE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS

- Bouteilles d'eau strictement personnelles (à numéroté) ;
- Limitation stricte et régulation du flux d'athlètes accédant aux espaces fermés notamment salle de musculation, avec jauge maximale de 16 m² par personne (exemple : une salle de 160 m² a une capacité maximale de 10 personnes) avec désinfection du matériel après chaque passage ; les salles doivent être spacieuses et bien ventilées ;

La veille au respect des consignes suscitées se fera sous la responsabilité du « Covid Manager » ;

- Prévention des blessures par un entraînement graduel, respectant la progressivité PPG-PPS ;
- Avant l'instauration du contrôle et suivi PCR :
 - Entraînement strictement individuel (pas de contact, ni stage de regroupement) ;
 - Maintien d'une intensité modérée lors des entraînements, sans dépasser 80% de la VMA ou PMA

La planification de reprise des entraînements se fera graduellement selon le schéma suivant :

- Stade 0 : préparation physique générale individuelle ;
- Stade 1 : entraînement **en espace extérieur** par petits groupes de 10 personnes maximum (staff compris), à moins de 80% de la fréquence cardiaque maximale, sans contact ;
- Stade 2 : entraînement **en espace extérieur** par petits groupes de 10 personnes maximum (staff compris), à moins de 80% de la fréquence cardiaque maximale, sans contact, avec introduction de la balle ou ballon ;
- Stade 3 : entraînement **en salle** par petits groupes de 10 personnes maximum (staff compris), avec parcours collectifs et jeux de passe sans contact ;
- Stade 4 : entraînements en groupes plus élargis, avec introduction de situations d'opposition et de contact à travers des parcours collectifs ;
- Stade 5 : matchs amicaux.

MINISTERE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS

Le passage d'un stade à un autre est conditionné par l'état des athlètes, de la disponibilité des moyens de dépistage et de la situation sanitaire.

Le passage au stade 3 est tributaire de l'instauration du suivi PCR (en plus de la clinique)

L'examen médical couplé aux examens complémentaires (notamment couple sérologie – PCR) est un préalable impératif aux stages de regroupement et aux matchs

La veille au respect de toutes les consignes suscitées se fera sous la tutelle des responsables de la fédération, notamment du « COVID Manager ».

Conclusion :

Aussi grande que puisse être notre vigilance, nous sommes conscients que et les mesures et le protocole édictés et présentés , ce dernier étant élaboré dans le cadre de la prévention de la COVID-19, de la protection des athlètes et de la population, peuvent être émaillés d'insuffisances et de difficultés de mise en œuvre sur terrain ; il est de ce fait impératif que tous les acteurs dont sportifs, staffs, et personnel gravitant autour soient dûment impliqués, et que la responsabilité individuelle de chacun soit pleinement engagée.

Le document ci-présente sera probablement sujet à des mises à jour qui dépendront de l'évolution de la situation sanitaire et des recommandations gouvernementales.